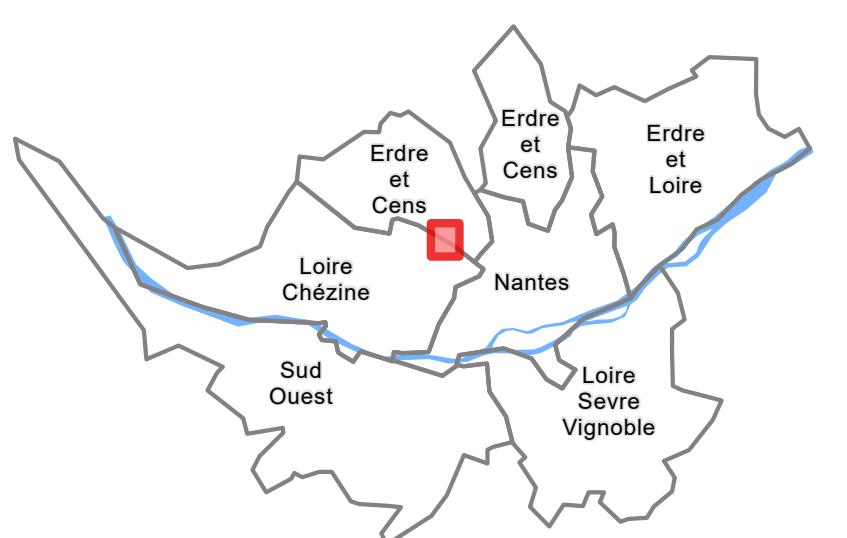


Planche
H17Approuvé le 05 avril 2019
Modifié le 16 décembre 2022
Modifié par arrêté simplifié le 15 décembre 2023
Modifié le 07 février 2023

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification simplifiée N°4

Territoire(s) : Entre et Cens, Loire Châzine
Commune(s) : Oڑault, Saint-Herblain

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

NL Zonage

Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

xxx Linéaire commercial souple

xxx Linéaire commercial strict

Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services

Périmètre logistique

Polarité commerciale majeure

Polarité commerciale intermédiaire

Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise

Périmètre de projet urbain intégrant des commerces

Pôle de services

Périmètre tertiaire

Périmètre mixte productif-tertiaire

Emplacements Réservés

Emplacement réservé pour mixité sociale

Servitude de constructibilité limitée

Emplacement réservé pour projet d'intérêt général

Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

Espace Boisé Classé (EBC)

Espace Paysager à Protéger (EPP)

Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de plan

Parcelle

Empreinte Bâtie

Surface en eau

Limite communale

Limites des Espaces Proches du Rivage (EPR) Littoral

Format d'impression des plans 913 x 991 mm
Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé